



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR - RÈGLEMENT N°315 DÉCRÉTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX ET ABROGEANT LES RÈGLEMENTS N°280 ET N°308

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que le règlement projet n°315 décrétant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux et abrogeant les règlements n°280 et n°308 a été adopté le 1^{er} octobre 2018 à la réunion du Conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer et entrera en vigueur conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité situé au 5, rue du Couvent, Berthier-sur-Mer.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 2^e jour d'octobre deux mille dix-huit.

Martin Turgeon, directeur général

.....
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil entre treize heures et quinze heures de l'après-midi, le 2^e jour d'octobre 2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce deuxième jour d'octobre deux mille dix-huit.

2018/10/02

Signé : 

Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier